



La fracture des données en France

Analyse comparative de l'utilisation des données par les gouvernements pour relever les principaux défis de société

Un rapport économique de WPI pour Splunk

Contenu

Présentation du projet	03
Aperçu de la France	04
Résultats de l'analyse comparative	05
Conclusion et recommandations	09
Annexe - Références	10

Disclaimer & Legal

This report has been produced by WPI Economics, an independent economics and policy consultancy. The views expressed in the report are based on independent research and represent solely the views of the authors. They are provided for informative purposes only.

Whilst we undertake every effort to ensure that the information within this document is accurate and up to date, neither WPI Economics nor the report's authors accept any liability for direct, implied, statutory, and/or consequential loss arising from the use of this document or its contents.

À propos des auteurs



Ciara Walker – Consultante principale

Ciara est une conseillère et consultante économique dotée d'expérience en conseil dans le domaine de la construction, des infrastructures et de l'innovation. Capable de traduire des données économiques en rapports percutants et de simplifier des concepts complexes pour fournir de précieux éclairages, sa mission vise à aider ses clients à mieux comprendre les implications économiques et stratégiques de l'actualité mondiale et des décisions gouvernementales. Avant de rejoindre WPI, Ciara était spécialisée dans la prospective et les conseils économiques dans le secteur de la construction pendant huit ans. À ce titre, elle était chargée de fournir des informations sur les marchés et d'effectuer des recherches économiques stratégiques en portant un intérêt particulier au rôle changeant des données et des innovations dans le secteur. Elle est titulaire d'un master en économie du développement et en marchés émergents obtenu à l'Université de York.



André Novas – Consultant

André Novas est un économiste issu de l'université ouverte espagnole, et possède également une maîtrise en politique et en portugais obtenue à l'Université de Bristol. Il suit actuellement un master en économie politique internationale à temps partiel au King's College de Londres. Avant de rejoindre WPI, André était consultant international au sein d'un cabinet de conseil en innovation, où il était spécialisé dans le domaine du développement régional et de la coopération internationale, en particulier en Amérique du Sud, en Espagne et au Portugal.



Matthew Oakley – Directeur

Matthew est un économiste et un analyste politique respecté, fort d'une expérience de plus de dix ans dans le domaine de l'élaboration de politiques à Westminster. Avant de créer WPI Economics, Matthew a occupé plusieurs postes, dont celui d'économiste en chef et de directeur de politique de services financiers chez le défenseur du consommateur Which?, ou encore celui de directeur de la politique économique et sociale au sein du think tank Policy Exchange. Matthew a également piloté l'étude indépendante des sanctions des prestations de chômage réalisée pour le Parlement en 2014, et avait auparavant passé huit ans au Trésor britannique. En parallèle de WPI, Matthew est également chercheur social à la Social Market Foundation.

À propos de Splunk:

Splunk Inc. est une entreprise technologique qui propose des solutions pour analyser d'importants volumes de données issues de chaque interaction numérique afin de bien comprendre les différents environnements complexes des organisations, de faire émerger des données et d'accélérer les actions. Notre plateforme aide les organisations de passer de la visibilité à l'action avec rapidité et à l'échelle pour solutionner une grande variété de problématiques d'entreprise. Notre approche unique donne aux organisations les moyens de gagner en sécurité et en résilience pour pouvoir innover avec rapidité et agilité.

À propos de WPI Economics:

WPI Economics est une société de conseil qui apporte des éléments économiques compréhensibles, des conseils stratégiques et des analyses de données. Nous travaillons avec un certain nombre d'organisations diverses, allant d'entreprises du FTSE 100 à des TPE, des associations caritatives ou encore des gouvernements locaux et centraux, dans le but de les aider à favoriser et à obtenir de meilleurs résultats grâce à une amélioration de la conception et de la mise en œuvre de politiques publiques. Nous sommes spécialisés dans les grands débats politiques sociaux et économiques, tels que ceux du zéro carbone, du nivellement et de la pauvreté, ou encore de la productivité ou de la santé mentale. Nous sommes animés d'un souhait de faire changer les choses, à la fois grâce à notre travail et par la prise au sérieux de nos responsabilités en tant qu'entreprise. Nous sommes un employeur accrédité Living Wage.



 wpieconomics.com

 matthew@wpieconomics.com

 [@wpi_economics](https://twitter.com/wpi_economics)

Remerciements:

Nous tenons à remercier toutes les personnes et les organisations pour leur précieuse contribution au présent rapport dans le cadre de nos processus de collecte d'informations et de test des idées présentées ici. Nous sommes tout particulièrement reconnaissants envers l'ensemble de l'équipe WPI, qui a regroupé un grand nombre de recherches effectuées dans différentes langues, ainsi qu'envers les experts en données gouvernementales et les autres acteurs nationaux qui nous ont consacré du temps pour contribuer au développement de notre référentiel et à nos recherches par pays.

Présentation du projet

Ce rapport se concentre sur les résultats français d'un projet de recherche plus large concernant l'importance de l'analyse des données dans la résolution de certains des défis socio-économiques les plus pressants auxquels la société est confrontée, de la réduction des inégalités en matière d'éducation et de santé à la lutte contre le crime organisé, en passant par l'amélioration de l'espace naturel.

Les gouvernements sont confrontés à une fracture des données : l'utilisation des données au profit de la société a pris beaucoup de retard par rapport à leur utilisation à des fins commerciales. Mais cela signifie également qu'il existe un potentiel « dividende » des données : la possibilité de combler ce fossé et de récolter tous les bénéfices liés aux données et aux nouvelles technologies auxquels le secteur privé a déjà accès.

Nous avons évalué les gouvernements de quatre grands pays européens (France, Pays-Bas, Royaume-Uni et Allemagne) sur leur utilisation des données, en comparant leurs performances afin d'identifier les bonnes pratiques et les axes de développement. Nous avons également examiné le contexte plus large de l'utilisation des données au cœur de l'administration, et ce à quoi ressemblent les bonnes pratiques selon les institutions multinationales qui supervisent l'utilisation des données et l'innovation au sein de la fonction publique, pour en tirer des enseignements clés et des recommandations de politiques.

Sur la base de ces principes de bonnes pratiques, nous avons défini un cadre pour évaluer les quatre pays cibles de notre étude et les classer dans des typologies de pays. Pour ce faire, nous les avons analysés en fonction de deux dimensions de ce qui constitue une utilisation efficace des données pour l'élaboration des politiques :

- **l'importance stratégique** accordée par les gouvernements à l'utilisation des données dans le cadre de l'élaboration des politiques, en mettant l'accent sur la mesure dans laquelle un gouvernement est « piloté par les données », ainsi que sur son niveau d'innovation en matière de données.
- Le fait que les gouvernements disposent ou non des bonnes bases de **gouvernance des données** pour permettre une meilleure utilisation des données d'un point de vue opérationnel, notamment la qualité des données, la sécurité et le niveau d'intégration des données au sein du gouvernement.

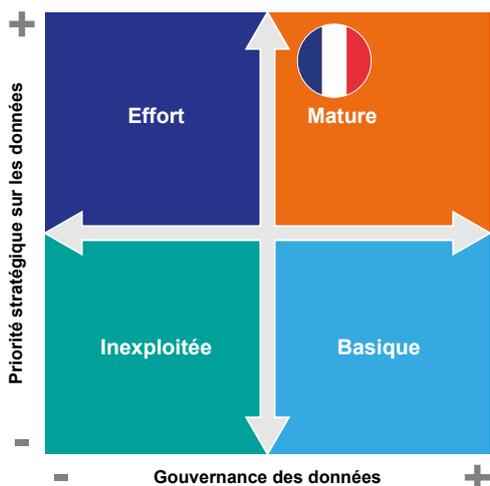
Cette analyse a révélé que les gouvernements sont de plus en plus conscients de la fracture des données et entendent incarner une approche axée sur les données, bien que ces ambitions ne se traduisent pas toujours par des actes et la mobilisation des moyens nécessaires. Tous les pays de notre échantillon s'efforcent d'améliorer l'utilisation des données dans leur secteur public, bien que certains (en particulier le Royaume-Uni et la France) soient beaucoup plus ambitieux dans leurs objectifs de placer les données au cœur même du gouvernement. Les gouvernements de notre échantillon font également leurs premiers pas en matière d'innovation dans le domaine des données, en mettant l'accent sur l'intelligence artificielle plutôt que sur d'autres technologies émergentes.

La plupart des pays ont bien progressé en matière de qualité des données, même si le degré d'engagement politique et d'accessibilité et d'ouverture des données varie d'un pays à l'autre. Le partage des données, en revanche, a connu moins de succès, les plans ambitieux étant souvent difficiles à mettre en œuvre en raison des incohérences entre les données produites par les différents ministères et du manque de capacités et de compétences organisationnelles.

Le rapport suivant examinera les résultats français dans ce contexte et les implications de l'utilisation des données en France pour l'élaboration des politiques.

Aperçu de la France

 Gouvernement piloté par les données	 Innovation en matière de données	 Qualité des données	 Partage des données
Feuille de route pour la centralisation des données ✓	Stratégie centralisée en matière d'IA ✓	La meilleure en termes d'ouverture des données ✓	Intégration des données moyenne -
15 feuilles de route ministérielles coordonnées ✓	La stratégie nationale fait la part belle à l'innovation ✓	Grande disponibilité des données ✓	En avance dans les cartes d'identité électroniques ✓
La DINUM fait office de direction en charge des données ✓	ETALAB : laboratoire d'innovation politique ✓	Forte transparence des données ✓	Moyenne dans les sources authentiques -
Excellentes performances selon les indicateurs ✓	Performances moyennes selon les indicateurs -	Amélioration nécessaire de la sécurité des données ✗	Stratégie visant à réduire la fragmentation ✓



Notre analyse des performances du gouvernement français dans l'utilisation des données pour l'élaboration des politiques le place dans la **catégorie des « pays performants », ceux qui exploitent activement le dividende de leurs données**. Cela s'explique par l'importance stratégique accordée aux données et par leur bonne gouvernance, notamment en ce qui concerne les métriques d'innovation en matière de données et de gouvernement piloté par les données. La sécurité et le partage des données sont les seuls domaines dans lesquels la France présente quelques lacunes dans l'utilisation des données pour l'élaboration de politiques.

Faire face à la pandémie de COVID-19 : comment la France a-t-elle exploité les données pour gérer la crise du COVID-19 ?

Un simple citoyen, Guillaume Rozier, a créé CovidTracker, un site web regroupant des données sur le COVID-19 en France. Ce site ouvert à tous propose un tableau de bord offrant une vue synthétique de l'ensemble des données officielles sur la progression de l'épidémie en France. Cela a permis de rassembler des données provenant de différents niveaux de l'administration. L'ouverture des données à plusieurs niveaux de l'administration qui a permis l'élaboration de ce tableau de bord témoigne de l'avance de la France en matière d'ouverture et de disponibilité des données. Cependant, cette initiative a été prise par un simple citoyen et non par le gouvernement, ce qui montre un manque de compréhension des données ou de volonté au sein du gouvernement de mettre à profit les données qu'il partage.

La pandémie de COVID-19 a permis au gouvernement français de se rendre compte du pouvoir des données et a donné lieu à un changement culturel au sein du gouvernement en faveur d'une meilleure utilisation des nombreuses données qu'il détient.

Résultats de l'analyse comparative

Importance stratégique des données

Nous avons évalué les pays de référence sur l'importance stratégique qu'ils accordent à l'utilisation des données pour l'élaboration des politiques, en nous concentrant sur la mesure dans laquelle le gouvernement est « piloté par les données » ainsi que sur leur niveau d'innovation en matière de données. La France a mis en place une stratégie nationale pour améliorer l'utilisation des données au cœur du gouvernement, en assurant la maîtrise et le suivi des progrès accomplis dans le cadre de cette stratégie, ainsi qu'une structure et une stratégie en place pour améliorer et suivre l'innovation dans l'utilisation des données.

Une feuille de route pour un gouvernement piloté par les données

La stratégie de numérisation du gouvernement français « TECH.GOUV, le programme d'accélération de la transformation numérique » comporte plusieurs éléments relatifs à l'utilisation des données dans l'élaboration des politiques. L'accent est mis sur l'amélioration de la numérisation des services publics. Cette stratégie est toutefois appliquée de manière assez large, certains volets de la stratégie étant spécifiquement axés sur les données pour l'élaboration des politiques publiques.¹ L'un des objectifs est de mettre en place une politique publique ambitieuse en matière de données. L'un des piliers de la stratégie est l'utilisation des données pour améliorer l'efficacité de l'action publique, afin que le gouvernement français se concentre directement sur la concrétisation de son dividende des données.

Il existe non seulement une feuille de route articulée qui vise à intégrer plus efficacement l'utilisation des données dans l'élaboration des politiques, mais aussi un organisme chargé de suivre les progrès réalisés, d'assurer la coordination interministérielle et de faire office d'agence de données au sein du gouvernement. La DINUM fait office de direction en charge des données publiques par l'intermédiaire du département ETALAB, en charge du programme TECH.GOUV.^{2 3} Une étape importante pour la politique des données de la France a été la publication en décembre 2020 du rapport Bothorel sur la « politique publique de la donnée, des algorithmes et des codes sources » dans lequel le député Éric Bothorel a formulé des recommandations concrètes pour renforcer « l'avance fragile de la France » en matière de politique des données.⁴ Le Premier ministre français Jean Castex a répondu à ce rapport par une circulaire gouvernementale sur l'ouverture et le partage des données par les services de l'État.⁵

Placée sous la tutelle du ministère de la Transformation et de la Fonction publiques, et en réponse à la circulaire du gouvernement, la DINUM a pris part à la création de 15 feuilles de route ministérielles élaborées en septembre 2021 pour les 2 à 3 années suivantes. Cela fait de la France l'État le plus piloté par les données parmi les pays que nous avons évalués, grâce à des projets mis en place à la fois aux niveaux national et ministériel, et à un organisme chargé de surveiller les mesures prises dans le cadre de ces projets.⁶

Étude de cas : santé et bien-être

Contexte : 475 inspecteurs de la Direction générale de l'Alimentation (DGAL) effectuent chaque année plus de 15 000 contrôles de sécurité sur une sélection de 400 000 établissements.

Action : remplacer le ciblage des inspections au moyen de connaissances historiques par un ciblage basé sur les commentaires des internautes extraits par l'IA.

Bénéfice : cela a permis de doubler l'efficacité des contrôles effectués par les agents, faisant passer les constatations de non-conformité de 18 % à 36 % des visites, permettant ainsi d'améliorer l'hygiène et le bien-être des visiteurs.

Chaque ministère possède sa propre stratégie mettant en avant la manière dont les données peuvent améliorer les politiques publiques, les mesures à prendre, les calendriers des mesures et la gouvernance mise en place pour assurer leur mise en œuvre. Le cadre interministériel d'administration de la donnée, des algorithmes et des codes sources a également été élaboré par l'Administrateur général de la donnée, des algorithmes et des codes sources, définissant la vision globale et la doctrine dans laquelle doivent s'inscrire les feuilles de route ministérielles. Sur les plus de 500 mesures créées par le regroupement de ces feuilles de route, 15 % concernent directement l'exploitation des données.⁷

Il convient de noter que la France tend depuis un certain temps déjà vers un gouvernement plus piloté par les données : en 2010, des administrateurs départementaux des données (ADD) ont été nommés dans tous les ministères.⁸ Ils contribuent au travail de coordination effectué par ETALAB et ils sont chargés d'exploiter les données par l'intermédiaire de la science des données et de l'IA pour améliorer l'action publique et la prise de décision.

Notre évaluation d'un gouvernement fortement piloté par les données est étayée par les mesures quantitatives par rapport auxquelles nous avons évalué nos pays cibles. La France affiche de solides performances dans tous les domaines considérés :

- Offrir des programmes d'initiation aux données à son personnel (Indice OURdata de l'OCDE) – la France obtient le meilleur score, surpassant tous les autres pays de notre étude comparative.⁹
- Promotion de la réutilisation des données dans l'administration (Indice OURdata de l'OCDE) – nette avance sur les autres. Le développement des compétences en matière de données et l'attraction du personnel adéquat constituent également un objectif spécifique de la feuille de route de TECH.GOUV.
- Secteur public piloté par les données (Indice de gouvernement numérique de l'OCDE) – bon score, juste derrière le Royaume-Uni.

Intégration de l'innovation en matière de données dans l'élaboration des politiques publiques

La mesure BETA de la feuille de route de TECH.GOUV se concentre principalement sur l'innovation dans les services publics, mais comprend également l'intégration des nouvelles technologies dans l'administration. Cela favorise l'acquisition d'une expertise dans les nouvelles technologies telles que l'IA. ETALAB joue un rôle essentiel à cet égard, en agissant comme un laboratoire politique, en supervisant les programmes pilotes et en diffusant les bonnes pratiques.¹⁰ La stratégie met l'accent sur le développement de partenariats avec le monde de la recherche dans le domaine de l'IA, ainsi que sur l'étude de l'utilisation des nouvelles technologies, notamment l'automatisation, l'edge computing, l'Internet des objets, etc. Depuis 2019, ETALAB dispose également de son propre laboratoire d'IA, qui aide les administrations à déployer des projets d'IA à travers l'ensemble des ministères du gouvernement.¹¹

Étude de cas : durabilité environnementale

Contexte : 1 800 agents effectuent des milliers de contrôles de la qualité de l'eau par an, mais seulement 23 % des contrôles ont permis de mettre au jour une pollution de l'eau.

Action : l'Office français de la biodiversité oriente la supervision à l'aide de 93 variables physico-chimiques, socio-économiques et géographiques afin de déterminer le risque et de cibler les recherches.

Bénéfice : un meilleur ciblage permet de multiplier par trois les probabilités que les infractions soient détectées, ce qui se traduit par de meilleurs bilans environnementaux pour l'eau et une utilisation plus efficace des ressources. for water and more efficient use of resources

La feuille de route de TECH.GOUV prévoit la création d'une Chaire Innovation Publique (CIP), un nouvel espace destiné à cocréer une administration du 21^e siècle grâce à une approche pluridisciplinaire et itérative de l'élaboration des politiques.¹² Un des objectifs explicites est la diffusion de l'innovation, y compris au sein de la haute fonction publique.

La feuille de route vise à créer une culture du pilotage par les données, en mettant en évidence l'importance de l'analyse, de la prévision et des tableaux de bord. Elle souligne la nécessité de disposer d'outils généraux à mobiliser pour des besoins spécifiques, en s'appuyant sur les bonnes pratiques des ministères. Cela inclut des référentiels de schémas de données, des données de référence, des bases d'API et des composants d'IA.

La stratégie française pour l'IA est antérieure à la feuille de route de TECH.GOUV, mais elle la renforce en mettant l'accent sur les politiques publiques fondées sur les données et en exhortant les pouvoirs publics à mettre en place de nouveaux modes de production, de partage et de gouvernance des données en en faisant un bien commun. La stratégie mentionne explicitement le rôle du secteur public, tant dans l'utilisation des technologies de pointe que dans la coordination entre les secteurs privé et public dans des domaines clés, tels que la santé, la mobilité des transports, la défense et l'environnement. Ces secteurs correspondent parfaitement aux principaux défis sociétaux que nous avons identifiés. L'analyse de la stratégie proprement dite met l'accent sur la fracture des données qui doit être comblée, en soulignant que le secteur privé a récolté d'énormes profits et dividendes grâce aux données et à l'utilisation de l'IA, alors que la population et le gouvernement n'en ont pas encore tiré un bénéfice plus large. Le gouvernement français est manifestement conscient des avantages sociétaux considérables que la France et l'ensemble de l'UE pourraient tirer de la réduction de la fracture des données, et il s'efforce de les concrétiser.

La stratégie française pour l'IA est antérieure à la feuille de route de TECH.GOUV, mais elle la renforce en mettant l'accent sur les politiques publiques fondées sur les données et en exhortant les pouvoirs publics à mettre en place de nouveaux modes de production, de partage et de gouvernance des données en en faisant un bien commun.¹³ La stratégie mentionne explicitement le rôle du secteur public, tant dans l'utilisation des technologies de pointe que dans la coordination entre les secteurs privé et public dans des domaines clés, tels que la santé, la mobilité des transports, la défense et l'environnement. Ces secteurs correspondent parfaitement aux principaux défis sociétaux que nous avons identifiés. L'analyse de la stratégie proprement dite met l'accent sur la fracture des données qui doit être comblée, en soulignant que le secteur privé a récolté d'énormes profits et dividendes grâce aux données et à l'utilisation de l'IA, alors que la population et le gouvernement n'en ont pas encore tiré un bénéfice plus large.¹⁴ Le gouvernement français est manifestement conscient des avantages sociétaux considérables que la France et l'ensemble de l'UE pourraient tirer de la réduction de la fracture des données, et il s'efforce de les concrétiser.

L'un des nombreux rôles d'ETALAB est de suivre les efforts d'innovation, ainsi que de diffuser les bonnes pratiques. Une mise à jour de la feuille de route de TECH.GOUV met en évidence l'état actuel et les obstacles des objectifs du projet, qui comprennent l'adoption des nouvelles technologies et une plus grande innovation.

En ce qui concerne les considérations éthiques, deux des six piliers de la stratégie pour l'IA se concentrent sur les défis éthiques et de diversité de l'utilisation avancée des données. Cela signifie que pas moins d'un tiers de la stratégie française pour l'IA est consacré à l'éthique de l'IA. Il convient également de mentionner l'accent mis sur la souveraineté des données dans les stratégies TECH.GOUV et IA. L'un des objectifs de l'UE est de devenir un concurrent des États-Unis et de la Chine dans ce domaine, sans toutefois ignorer les difficultés qui devront être surmontées pour y parvenir. Si l'accent mis sur la souveraineté peut engendrer certains obstacles à une adoption rapide, comme la résistance à l'utilisation de clouds étrangers, cela se traduit également par de nombreux investissements dans l'innovation. Cela inclut des partenariats entre les secteurs public et privé dans les universités, pour la recherche, et la mise en commun des données pour permettre leur utilisation dans les quatre secteurs clés visés par la stratégie.

La France obtient de bons résultats dans la plupart des indicateurs quantitatifs considérés :

- dans la moyenne de l'Indice de préparation des gouvernements à l'IA d'Oxford Insights, avec l'Allemagne et les Pays-Bas, mais derrière le Royaume-Uni ;¹⁵
- surpasse tous les pays du groupe de référence en ce qui concerne l'association des parties prenantes au service de la qualité et de l'exhaustivité des données, l'association des parties prenantes à la divulgation des données et le soutien public à la réutilisation des données (Indice OURdata de l'OCDE).¹⁶

Gouvernance des données

Le deuxième élément de notre analyse vise à déterminer si les gouvernements disposent des bonnes bases de gouvernance des données afin de permettre de mieux les utiliser dans le cadre de l'élaboration des politiques publiques. Nous prenons en compte la qualité des données, y compris leur sécurité, ainsi que le niveau d'intégration des données au sein du gouvernement.

Une qualité de données élevée, mais des défis en matière de sécurité

Compte tenu du faible nombre d'indicateurs de l'utilisation des données publiques dans le cadre de l'élaboration des politiques, nous avons utilisé certains indicateurs qui s'appliquent à l'ensemble des données publiques, aux données des citoyens et à la sécurité des sites web publics.

- **Ouverture** : dans les deux variables prises en compte dans l'Indice OURdata de l'OCDE (« contenu de la politique d'ouverture par défaut » et « mise en œuvre de la politique d'ouverture par défaut »), la France obtient les meilleurs résultats parmi nos pays de référence.¹⁷
- **Disponibilité** : toujours selon l'Indice OURdata de l'OCDE, l'indicateur « contenu de la politique d'accès sans restriction aux données » s'est légèrement dégradé entre 2017 et 2019. Cependant, la France obtient toujours un score élevé, et en ce qui concerne la « mise en œuvre de la politique d'accès sans restriction aux données », elle est la plus performante de notre étude comparative.
- **Transparence** : autre bonne performance, deuxième derrière les Pays-Bas dans notre étude comparative pour ce qui est de la variable transparence des données personnelles du rapport de référence de la Commission européenne sur l'administration en ligne.¹⁸
- **Sécurité** : le seul point faible est la sécurité, où la France obtient les plus mauvais résultats de notre étude comparative dans la variable sécurité du cadre de référence de l'administration en ligne de la Commission européenne, ce qui signifie que les sites web publics ne sont pas suffisamment protégés contre les menaces de cybersécurité.¹⁹

La France affiche la meilleure qualité de données de notre étude comparative, selon les indicateurs que nous avons pris en compte. De nombreuses mesures de la stratégie TECH.GOUV visent à davantage renforcer l'avance dont dispose déjà la France dans ce domaine.²⁰ La plupart des six défis énoncés dans la stratégie (simplification, inclusion, attractivité, maîtrise, économies et alliances) concernent directement la qualité des données. En outre, un pilier entier de la stratégie, l'objectif DATA, porte sur la fourniture de données de qualité, en s'appuyant sur le principe d'ouverture par défaut, et facilité par l'utilisation d'API.

La section sur la maîtrise comporte certaines implications spécifiques en matière de sécurité, soulignant la nécessité de garantir la maîtrise de tous les systèmes d'information utilisés par l'État, ainsi que des infrastructures, des logiciels et des données. L'objectif est que l'État soit autonome sur le plan numérique et que la numérisation renforce la souveraineté nationale. La stratégie « Cloud au Centre » et le soutien de l'État au projet GAIA-X s'inscrivent dans cette démarche de réaffirmation de la souveraineté numérique. Dans le cadre de sa stratégie nationale Cyber 2021, l'État français a également annoncé un soutien financier aux administrations publiques et aux collectivités locales pour renforcer leurs cyberdéfenses.²¹

Des efforts continus sont nécessaires pour améliorer la diffusion des données

De même que pour la qualité des données, il n'existe pas de mesures directes du partage des données publiques pour l'élaboration des politiques, mais il existe des indicateurs utiles que nous avons utilisés pour évaluer la performance de la France dans ce domaine. Il s'agit notamment d'indicateurs conçus pour quantifier les éléments suivants :

- le degré d'intégration de l'utilisation des données publiques (numérique par nature, gouvernement en tant que plateforme de l'indice sur le gouvernement numérique de l'OCDE),²²
- l'utilisation des identifiants numériques pour les données des citoyens (cadre de référence de l'administration en ligne pour les cartes d'identité électroniques de la Commission européenne),²³
- la mesure dans laquelle les données personnelles sont pré-remplies par les services en ligne (sources authentiques du cadre de référence de l'administration en ligne de la Commission européenne).

La France n'est pas aussi performante en matière de partage des données que les autres pays étudiés. Sur le plan de l'**intégration de données**, elle a obtenu des résultats moyens dans les domaines « numérique par nature » et « gouvernement en tant que plateforme ». En ce qui concerne les **données des citoyens**, la France se situe dans la moyenne en matière de sources authentiques, mais a obtenu une très bonne performance en matière d'utilisation des cartes d'identité électroniques.

Il est clair qu'il y a encore du travail à réaliser dans le domaine du partage et de l'intégration des données, mais cela est également reconnu dans la stratégie TECH.GOUV, qui fait état d'une certaine fragmentation entre les ministères.²⁴ Le rapport Bothorel mentionne même que « le partage de données entre administrations de l'État est scandaleusement faible ». ²⁵ Il s'agit d'un problème récurrent dans les services de l'État, dû à un manque de formation, à des préoccupations de conformité, à la crainte de mal faire, etc. Le partage fait l'objet d'un travail actif en France, et une ressource centrale a été mise en place dans laquelle les données peuvent être collectées dans le même format, avec l'aide de la DINUM, pour que les ministères puissent créer un environnement de données plus cohérent.^{26 27}

Étude de cas : prospérité économique

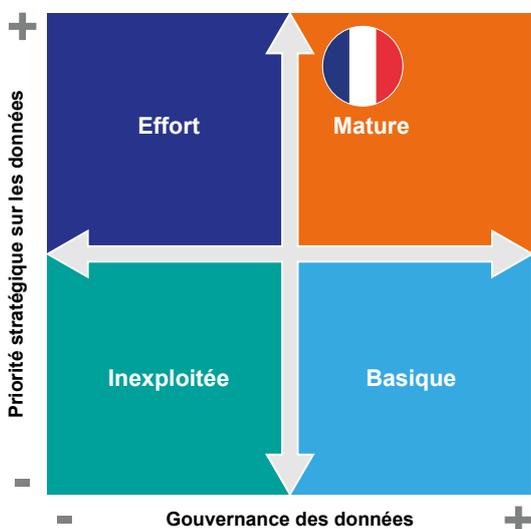
Contexte : la Direction départementale des territoires et de la mer privilégiait auparavant le contrôle des irrégularités d'occupation des sols par des repérages sur le terrain et des images satellites.

Action : formation d'une IA appelée Aigle pour localiser automatiquement les irrégularités par l'analyse d'images aériennes et satellites.

Bénéfice : facilite l'identification des constructions illégales dans les zones difficiles d'accès ou à haut risque. Cela améliore l'efficacité et permet d'intervenir.

Les feuilles de route ministérielles ont également pour mission spécifique de mieux intégrer les données dans l'ensemble du gouvernement, la DINUM assurant le suivi de cette intégration. Une partie de leurs objectifs comprend l'amélioration du partage des données, ainsi que des incitations à ajouter leurs données à une ressource centrale. Toutefois, il ne s'agit pas d'une obligation, ce qui pourrait compromettre les progrès réalisés dans ce domaine.

Conclusion et recommandations



Notre analyse des performances du gouvernement français en matière d'utilisation des données pour l'élaboration des politiques le place dans la **catégorie des « pays performants »**, **ceux qui exploitent activement le dividende de leurs données.**

Ses excellentes performances dans les deux domaines placent la France dans le peloton de tête. Toutefois, il convient de noter que la France est plus performante en ce qui concerne l'importance stratégique, et qu'elle n'atteint que de justesse la catégorie « Livraison ».

La France est le pays le plus performant dans la dimension de **l'importance stratégique des données**, avec le Royaume-Uni. Avec des feuilles de route mises en place aux niveaux national et ministériel en vue de l'adoption d'un modèle axé sur les

données, et une stratégie d'IA bien développée, il est clair que la France accorde de l'importance aux données et à leur utilisation dans l'élaboration des politiques.

Un travail important a déjà été réalisé sur la qualité des données, et la feuille de route TECH.GOUV prévoit d'autres points d'action à ce sujet, ce qui place la France dans la partie supérieure de la **gouvernance des données**, malgré des performances plus faibles en matière de sécurité. Le partage des données présente une performance plus moyenne, conforme à celle de la plupart des autres pays de l'étude comparative, mais la feuille de route prévoit de nombreuses actions à cet égard. Nous espérons assister à une amélioration dans les années à venir si les feuilles de route sont suivies.

D'après notre évaluation, nous pensons que la France tient la promesse de son dividende des données. La forte centralisation du pays a clairement été un atout à cet égard, les administrations françaises ayant bénéficié de fonctionnalités mutualisées. Un travail continu pour éviter les silos et la fragmentation est essentiel, et le rôle de l'ETALAB dans le suivi des progrès de l'utilisation des données pour l'élaboration des politiques sera de la plus haute importance, notamment à mesure que les priorités politiques changent. Un point à signaler est le risque d'un retour en arrière par rapport à la politique de centralisation des données. Si ce risque peut être évité, l'infrastructure et la stratégie essentielles sont en place pour tirer le meilleur parti du dividende des données de la France. Nos conclusions débouchent sur les recommandations suivantes :

- **Investir dans la cybersécurité** – de nombreuses mesures sont prises en matière de souveraineté des données et du cloud, mais la France affiche toujours de mauvaises performances en matière de sécurité. La recherche de partenariats susceptibles de renforcer les capacités dans ce domaine pourrait être le moyen le plus efficace d'améliorer la situation à court terme.
- **Amélioration continue du partage des données** – il est important de s'assurer que les ambitions des feuilles de route ministérielles visant à améliorer l'intégration des données dans l'ensemble du secteur public sont maintenues et suivies. L'instauration d'une obligation de partager certaines données pourrait être une prochaine étape, bien qu'elle puisse être politiquement difficile.
- **Maintenir l'élan politique** – le gouvernement français a fait preuve d'un leadership exceptionnel dans la promotion et la réflexion sur une meilleure utilisation des données, cependant, cet élan a connu un ralentissement en 2022. Notre recommandation finale est de maintenir cet élan grâce à un financement continu et à l'accent mis sur le rôle d'ETALAB ; sans ce rôle de coordination essentiel, la France pourrait commencer à régresser dans sa maturité numérique et de données.

Annexe - Références

- 1 Numerique.gouv.fr, 2019. TECH.GOUV : Stratégie et feuille de route 2019-2022 – édition actualisée mi-2021. Disponible ici <https://www.numerique.gouv.fr/publications/tech-gouv-strategie-et-feuille-de-route-2019-2021/>
- 2 Direction Interministérielle du numérique (DINUM). <https://www.numerique.gouv.fr/dinum/>
- 3 Etalab – Politique publique de la donnée. <https://www.etalab.gouv.fr/>
- 4 Rapport Bothorel, décembre 2020, disponible sur le site du gouvernement ici
- 5 Circulaire n° 6264/SG, 27 avril 2021, <https://www.legifrance.gouv.fr/circulaire/id/45162>
- 6 Etalab Politique publique de la donnée. Portefeuille de projets. Disponible ici <https://www.etalab.gouv.fr/portefeuille-des-projets/>
- 7 Actua.com, 2021. Tous les ministères français ont été mobilisés pour définir leur stratégie de gestion des données. Disponible ici <https://www.actua.com/english/all-french-ministries-were-mobilized-to-define-their-data-management-strategy/>
- 8 Actua.com, 2021. Tous les ministères français ont été mobilisés pour définir leur stratégie de gestion des données. Disponible ici <https://www.actua.com/english/all-french-ministries-were-mobilized-to-define-their-data-management-strategy/>
- 9 OCDE, 2019. Indice des données ouvertes, utiles et réutilisables (OURdata) de l'OCDE : 2019. Disponible ici <https://www.oecd.org/gov/digital-government/ourdata-index-policy-paper-2020.pdf>
- 10 Etalab – Politique publique de la donnée. <https://www.etalab.gouv.fr/>
- 11 Informations sur le laboratoire dédié à l'intelligence artificielle dans DESI 2022 - France, <https://digital-strategy.ec.europa.eu/en/policies/desi-france>
- 12 Numerique.gouv.fr, 2019. TECH.GOUV : Stratégie et feuille de route 2019-2022 – édition actualisée mi-2021. Disponible ici <https://www.numerique.gouv.fr/publications/tech-gouv-strategie-et-feuille-de-route-2019-2021/>
- 13 Stratégie nationale pour l'intelligence artificielle, 2018. Disponible ici <https://www.intelligence-artificielle.gouv.fr/fr>
- 14 Etalab Politique publique de la donnée. Portefeuille de projets. Disponible ici <https://www.etalab.gouv.fr/portefeuille-des-projets/>
- 15 Oxford Insights, 2021. Indice de préparation des gouvernements à l'IA 2021. Disponible ici <https://www.oxfordinsights.com/government-ai-readiness-index2021>
- 16 OCDE, 2019. Indice des données ouvertes, utiles et réutilisables (OURdata) de l'OCDE : 2019. Disponible ici <https://www.oecd.org/gov/digital-government/ourdata-index-policy-paper-2020.pdf>
- 17 OCDE, 2019. Indice des données ouvertes, utiles et réutilisables (OURdata) de l'OCDE : 2019. Disponible ici <https://www.oecd.org/gov/digital-government/ourdata-index-policy-paper-2020.pdf>
- 18 Commission européenne, 2022. Indice de référence 2022 pour l'administration en ligne. Disponible ici <https://digital-strategy.ec.europa.eu/en/library/egovernment-benchmark-2022#:~:text=The%20eGovernment%20Benchmark%20evaluates%20provision,North%20Macedonia%2C%20Serbia%20and%20Turkey.>
- 19 Commission européenne, 2022. Indice de référence 2022 pour l'administration en ligne. Disponible ici <https://digital-strategy.ec.europa.eu/en/library/egovernment-benchmark-2022#:~:text=The%20eGovernment%20Benchmark%20evaluates%20provision,North%20Macedonia%2C%20Serbia%20and%20Turkey.>
- 20 Numerique.gouv.fr, 2019. TECH.GOUV : Stratégie et feuille de route 2019-2022 – édition actualisée mi-2021. Disponible ici <https://www.numerique.gouv.fr/publications/tech-gouv-strategie-et-feuille-de-route-2019-2021/>
- 21 Gouvernement français, 2021. Stratégie Nationale Accélération Cybersécurité. Disponible ici <https://www.economie.gouv.fr/strategie-nationale-acceleration-cybersecurite#> consulté le 25/10/2022
- 22 OCDE, 2020. Indice de gouvernement numérique : résultats 2019. Documents d'orientation sur la gouvernance publique de l'OCDE, N° 03, OECD Publishing, Paris. Disponible ici <https://doi.org/10.1787/4de9f5bb-en>
- 23 Commission européenne, 2022. Indice de référence 2022 pour l'administration en ligne. Disponible ici <https://digital-strategy.ec.europa.eu/en/library/egovernment-benchmark-2022#:~:text=The%20eGovernment%20Benchmark%20evaluates%20provision,North%20Macedonia%2C%20Serbia%20and%20Turkey.>
- 24 Numerique.gouv.fr, 2019. TECH.GOUV : Stratégie et feuille de route 2019-2022 – édition actualisée mi-2021. Disponible ici <https://www.numerique.gouv.fr/publications/tech-gouv-strategie-et-feuille-de-route-2019-2021/>
- 25 Rapport Bothorel, p. 9
- 26 Direction Interministérielle du numérique (DINUM). <https://www.numerique.gouv.fr/dinum/>
- 27 Etalab Politique publique de la donnée. Portefeuille de projets. Disponible ici <https://www.etalab.gouv.fr/portefeuille-des-projets/>



WPI Economics Limited
11 Tufton Street
London
SW1P 3QB
@WPI_Economics
wpieconomics.com

WPI Economics Limited, registered address 28 Church Road, Stanmore, Middlesex, England, HA7 4XR, is a registered as a limited company in England and Wales under company number 10086986.

November 2022